

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 08.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Désignation Commerciale	M-Prep Neutraliser 5A
	Nom Chimique	Mélange
	N° CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucune attribué.
<b>1.2</b>	<b>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation</b>	
	Utilisation Identifiée	PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
<b>1.3</b>	<b>Information sur le fournisseur</b>	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	Email (personne compétente)	mm.uk@vishaypg.com
<b>1.4</b>	<b>Tél. d'urgence</b>	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
<b>2.1</b>	<b>Directive 67/548/CEE &amp; Directive 1999/45/CE</b>	Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b>	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
	Désignation Commerciale	M-Prep Neutralizer 5A
	Pictogramme(s) de Danger	Aucune attribué.
	Mention(s) d'Avertissement	Aucune attribué.
	Mention(s) de Danger	Aucune attribué.
	Conseil(s) de Prudence	Aucune attribué.
	<b>Autres informations</b>	Aucun.
<b>2.3</b>	<b>Autres dangers</b>	Aucun.

### 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Sodium tetraborate pentahydrate	< 0.01	12179-04-3	215-540-4	Aucune attribué	Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360FD SCL $\geq$ 6.5%

H318: Provoque des lésions oculaires graves. H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. SCL: Limite de concentration spécifique.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Sodium tetraborate pentahydrate	< 0.01	12179-04-3	215-540-4	Aucune attribué	Xi; R41 Repr. 2; R60 Repr. 2; R61

Xi; Irritant. R41: Risque de lésions oculaires graves. R60: Peut altérer la fertilité. R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

### 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



#### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

### 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Non inflammable. Ceux appropriés pour contenir l'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés

Rien de connu.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Une fois chauffée, la matière génère des vapeurs d'ammoniac anhydre qui nécessitent le port de protections respiratoire et oculaire pour la lutte anti-incendie.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

Révision: 1.1 Date: 08.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 6.1 | <b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b> | Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Éviter de respirer vapeurs.  |
| 6.2 | <b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>                           | Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.   |
| 6.3 | <b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>                         | Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Neutraliser avec de l'acide dilué. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. |
| 6.4 | <b>Référence à d'autres sections</b>   | Voir Rubrique: 8, 13  |

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 7.1 | <b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>   | Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. |
| 7.2 | <b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b><br>Température de stockage<br>Temps limite de stockage<br>Matières incompatibles | Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais. Garder le récipient fermé.<br><br>Ambiante. <27°C.<br>Stable dans les conditions normales.<br>Acides, Peroxydes, cuivre métallique, Étain, Zinc et leurs alliages, composés halogénés.  |
| 7.3 | <b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>  | PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie. Voir Rubrique: 1.2  |

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque:
Sodium Tetraborate Pentahydrate	12179-04-3	-	1	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

#### 8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

#### 8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Des gants en néoprène ou en caoutchouc sont recommandés.

Révision: 1.1 Date: 08.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Risques thermiques

Non applicable.

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide incolore.
Odeur	Légère odeur d'ammoniac.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	<1 (BuAc = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - Liquide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	760 mmHg @ 100°C
Densité de vapeur	1 (Air = 1)
Densité relative	1 (Water = 1)
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non fixé.
Température d'auto-inflammabilité	Non fixé.
Température de décomposition	Non fixé.
Viscosité	Non fixé.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### 9.2 Autres informations

VOC: 0%

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Ajouter de l'hydroxyde de sodium à cette substance et/ou la chauffer entrainera la volatilisation de l'ammoniaque.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Acides, Peroxydes, cuivre métallique, Étain, Zinc et leurs alliages, composés halogénés.
<b>10.6 Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Une fois chauffée, la matière génère des vapeurs d'ammoniac anhydre qui nécessitent le port de protections respiratoire et oculaire pour la lutte anti-incendie.

## 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

**Toxicité aiguë**

Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 08.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

Inhalation	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la Peau	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 <b>Autres informations</b>	Aucun.

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 <b>Toxicité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2 <b>Persistence et dégradabilité</b>	Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.3 <b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Facilement biodégradable.
12.4 <b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.
12.5 <b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Le produit devrait être très mobile dans le sol. Soluble dans l'eau.
12.6 <b>Autres effets néfastes</b>	Pas classé comme PBT ou vPvB. Rien de connu.

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 <b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Neutraliser la matière absorbante avec de l'acide dilué.
13.2 <b>Autres informations</b>	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<b>ADR/RID / IMDG / IATA</b>
14.1 <b>Numéro ONU</b>	Non classé comme dangereux pour le transport.
14.2 <b>Désignation officielle de transport</b>	Non classé
14.3 <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non classé
14.4 <b>Groupe d'emballage</b>	Non classé
14.5 <b>Dangers pour l'environnement</b>	Non classé comme Polluant Marin. / Substance dangereuse pour l'environnement
14.6 <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
14.7 <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la</b>	Non applicable.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 08.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC  
14.8 Renseignements supplémentaires Aucun.

## 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE SVHC Sodium tetraborate pentahydrate (N° CAS 12179-04-3)

15.1.2 Règlements nationaux Allemagne Classe de danger pour l'eau Non classé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

## 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

**References:** Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS) et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Sodium tetraborate pentahydrate (N° CAS 12179-04-3).

### LÉGENDE

LTEL Limite d'exposition prolongée  
STEL Limite d'exposition (15 min)  
DNEL Niveau dérivé sans effet (DNEL)  
PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)  
PBT PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique  
vPvB très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

### Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

### Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.